CCI INDRE
1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

ORIGINAL POUR SUITE A DONNER	JMN	DATE	
COPIE POUR RETOUR D'INFORMATIONS			
COPIE POUR INFORMATION	NYT	NT	
CM			Melody

VILLE DE BUZANÇAIS
03 AVR. 2025
RECEPTION
202

Monsieur Régis BLANCHET
Maire et conseiller départemental de l'Indre
Hôtel de ville
10 Avenue de la République
36500 BUZANCAIS

Révision allégée n°2 du PLU

Châteauroux, le 31/03/2025

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu ce jour, vous nous avez informés de votre projet de révision allégée de votre Plan Local d'Urbanisme relative portant essentiellement sur :

- Un reclassement d'une zone de Np en Ua qui permettrait la reconstruction du magasin LIDL ;
- La création de STECAL pour vous permettre la construction d'équipements publics et sportifs (notamment la construction d'un club house pour le club de football).

La modification envisagée ne remet pas en cause les orientations de votre PADD, mais devrait permettre à l'enseigne LIDL de reconstruire son établissement détruit en 2021, dont la surface commerciale de l'époque était de 600m². Elle vous permettra également de répondre plus facilement aux besoins des associations sportives par la construction d'un club house.

Dans le contexte actuel, la CCI Indre soutient pleinement ce projet.

Nous vous souhaitons bonne réception de notre réponse et restons à votre écoute pour vous accompagner au mieux dans votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le président

Jacky THOONSEN

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION